Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales

publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 44 (1911)

Heft: 6

Artikel: Société vaudoise de théologie : rapport sur l'exercice de 1909-1911

Autor: Barth, Fernand

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379901

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE THÉOLOGIE

Rapport sur l'exercice de 1909-1911 1

PAR

FERNAND BARTH

président sortant de charge.

Messieurs et chers collègues,

Il y a dix-huit mois, à propos de l'envoi qui lui avait été fait du rapport présenté par mon prédécesseur, M. Rod. Bergier, un ancien membre de notre Société, un « renégat », comme il s'intitule lui-même, m'adressait les lignes suivantes :

« Le dit rapport que j'ai lu avec intérêt m'a montré que la Société de Théologie n'a pas encore trouvé la voie de ce que j'avais espéré être sa mission: Travailler à donner au christianisme évangélique de langue française la théologie qui a si cruellement manqué au moment du Réveil. J'aurais voulu qu'elle entendît l'appel: Levons-nous et bâtissons! Si l'on prend les trente et quelques années de l'existence de la Société de théologie, en est-il résulté quoi que ce soit de vraiment utile à l'œuvre de Dieu? »

Qui aime bien châtie bien. Il faut que notre ancien collègue soit encore attaché de cœur à la Société de théologie pour pouvoir lui donner la verge d'aussi magistrale façon. Très sincèrement nous l'en remercions. Rien ne vaut une bonne

¹ Rapport lu à la Séance annuelle de la Société vaudoise de théologie, le 26 juin 1911.

admonestation. Mais tout de même la sévérité de notre Mentor n'est-elle pas un peu excessive? Et d'abord, plaidons les circonstances atténuantes. On nous dit que le mouvement du Réveil a cruellement souffert de ne pas avoir de théologie. Est-ce bien exact? Que les revivalistes du commencement du XIXe siècle n'aient pas été des théologiens au sens propre du mot, nous en demeurons d'accord. Et d'ailleurs, Messieurs, l'histoire connaît-elle, saint Paul et Calvin mis à part, des hommes qui aient été à la fois théologiens et revivalistes? Mais ceci concédé, le Réveil, pris en bloc dans les pays de langue française, n'avait-il pas une théologie à lui? Cette théologie, pour scripturaire qu'elle se prétendît être, n'était-elle pas quelque peu étroite et oppressive? N'est-ce pas pour ne pas la heurter de front que Vinet s'est complu dans une attitude de prudence et d'opportunisme qui a pu le faire accuser de manquer de courage? Rien d'étonnant dès lors si, par réaction, la théologie de la seconde moitié du siècle s'est tenue éloignée de tout a priori et de tout système, si, sans cesser d'être biblique, elle a voulu faire place à un plus grand nombre d'éléments constitutifs, s'adressant tour à tour à la linguistique, à l'histoire, à l'archéologie, plus récemment à la psychologie et même à la médecine, pour fournir les matériaux d'une maison plus hospitalière à tous. Ce n'est pas l'œuvre d'un jour. Il y faut bien une génération. Et nous pouvons dire, en toute humilité, qu'au cours de ses trente-six années d'existence, la Société vaudoise de théologie y a contribué pour sa part.

C'est là ce que j'essayai d'exposer à mon honorable contradicteur, et qui me valut une nouvelle volée de bois vert : « Je serais fort heureux, écrivait-il, de connaître les quelques éléments que la Société de théologie a contribué à grouper en vue d'une reconstruction théologique. Ce serait pour moi, je vous assure, une révélation, et cela me consolerait un peu d'avoir été un des fondateurs de la Société de théologie. Jusqu'ici elle m'a paru surtout forte dans le travail négatif et dans la construction du chaos. Existe-t-il une base quelconque que posent, également, les mains de tous les membres?

Est-il un principe, si élémentaire soit-il, que les membres professent en commun? » La mise en demeure était formelle. Impossible de l'esquiver. Sur le premier point, celui des éléments de la reconstruction, il me suffisait de renvoyer l'interpellant aux trois-cent-trente travaux et communications présentés dans les séances de la société, et sur le second, à savoir le principe commun à tous nos membres, nos statuts me fournissaient une réponse parfaitement claire et suffisante: La Société vaudoise de théologie a pour but de rapprocher pour un travail commun tous ceux qui, admettant le fait du salut par Jésus-Christ, révélé dans les Ecritures, veulent en faire l'objet d'une étude scientifique. Cet article fondamental, adopté dès le début, n'a pas cessé d'exprimer notre but et notre méthode : notre but, l'étude du fait évangélique ; notre méthode, la science, avec tous ses procédés d'investigation. La fonction de la Société de théologie n'est pas de provoquer la foi chez ses membres, ni de la propager autour d'elle, ce qui est la raison d'être des Eglises; bien plutôt elle suppose la foi en Jésus-Christ, conçue comme un mouvement du cœur vers celui que Dieu a donné pour Sauveur aux hommes, aux théologiens aussi bien qu'aux simples fidèles. Mais le théologien éprouve le besoin, très légitime assurément, de retourner sans cesse aux origines historiques d'où sa foi dérive par voie d'enchaînement dans le temps, de contrôler la valeur des conditions objectives de cette foi, de la légitimer après coup devant sa raison raisonnante. Or une société comme la nôtre a le grand avantage de faciliter ce travail à ses membres, puisqu'aussi bien il est humainement impossible à chacun d'eux de se renseigner sur l'ensemble des disciplines qui constituent proprement la théologie. Les recherches des uns provoquent et orientent celles des autres. Mais nous ne pouvons pas, que je sache, aller plus loin. N'étant ni un concile ni un synode, la Société de théologie ne saurait échafauder un système doctrinal, orthodoxe ou néo-orthodoxe, libéral ou pragmatiste, qui ferait règle pour les chrétiens de notre génération. Notre tâche, à nous, est de tailler des pierres dans les différentes carrières que les sciences nous

ont ouvertes: à d'autres le soin de prendre ces pierres, marbre ou molasse, simples fragments ou gros mœllons, pour restaurer l'antique cathédrale que nous a léguée la foi des siècles passés. Car nous protestons contre l'accusation de « construire le chaos ». Nous respectons l'œuvre de nos pères. Et c'est précisément parce que nous la respectons, parce que nous voulons en conserver la pensée inspiratrice, que nous nous préoccupons de réparer les ravages que les siècles y ont faits. Nous ne sommes ni des vandales ni des dilettantes. Nous sentons aussi la nécessité de reconstruire. Mais encore un coup, nous nous contentons du modeste rôle de « tailleurs de pierre. »

TRAVAUX PRÉSENTÉS

Après ce trop long préambule, utile cependant, me semblet-il, pour remettre les choses au point, j'en viens à l'indication et à la rapide analyse des études que nous ont été présentées au cours de l'exercice.

Eschatologie.

Dans la première séance, à Cossonay, notre fidèle et regretté collègue M. le D^r Emm. Petavel-Olliff nous donnait la primeur d'un travail qu'il devait lire plus tard à Genève et qui a paru en brochure après sa mort sous le titre : Les bases logiques d'un néo-calvinisme. Avec la belle crânerie que nous lui connaissions, dans cette langue qui n'était qu'à lui, riche en images heureuses, en traits primesautiers provoquant des rires incoercibles, l'érudit théologien livrait en quelque sorte son testament spirituel. Personne ici ne s'étonnera que, parti des jubilés calviniens, l'auteur soit arrivé très vite à ce qui était pour lui le schibboleth de la théologie : l'immortalité conditionnelle. Vie et mort, salut et perdition, tels sont les points cardinaux de l'enseignement biblique. Dès lors la doctrine de l'immortalité naturelle, avec son corollaire des peines éternelles, doit être abandonnée. L'âme est périssable. Et c'est un acte digne du Dieu d'amour

de lui permettre de rentrer dans le néant si elle n'est pas capable de vivre. Mais voici : Dieu, donateur généreux, offre à l'homme l'immortalisation par Jésus-Christ. L'univers devient un laboratoire où l'énergie impersonnelle se transforme en énergie consciente pour la glorification des fils de Dieu. Mais, comme dans l'évolutionnisme scientifique, les plus aptes seuls survivront. Ils seront d'ailleurs des multitudes. Et quant aux autres, aux anéantis, ils constitueront des déchets ne présentant plus aucun caractère qui puisse les faire regretter. C'est ainsi que M. Petavel pensait sauvegarder les droits de la logique et jeter les bases d'un néo-calvinisme.

Il y avait quelque chose de solennel à entendre, et à voir, ce vieillard crier, avec une conviction si arrêtée, son delenda Carthago à l'eschatologie traditionnelle. Je dois ajouter que la plupart de ceux qui prirent la parole après lui se déclarèrent partisans du conditionalisme. A noter cependant l'énergique intervention en sens contraire de M. le professeur Ph. Bridel, qui contesta que l'amour du Père pût se satisfaire à la pensée qu'un seul de ses enfants manquât à l'appel final.

Le même sujet a été repris le 27 juin 1910, à la fois par M. le professeur Emery et M. le pasteur Pilet. Dans une communication, qui a pris les allures d'un véritable travail, sur l'eschatologie paulinienne, M. Emery a fait voir, d'une part, l'importance considérable des vues eschatologiques dans la pensée de saint Paul, et d'autre part, l'évolution de cette pensée en ce qui concerne la parousie et la résurrection. La rédemption cosmique, conclut M. Emery, est à transformer, mais à garder. La résurrection de la matière est inadmissible aujourd'hui, mais il faut défendre celle du corps. Le jugement final à grand orchestre ne peut plus être maintenu, mais il importe de prêcher que l'état futur dépendra de l'état présent. M. Pilet, lui, qui avait intitulé son étude : Conditionnalisme, universalisme ou agnosticisme eschatologique, n'a pas caché qu'il voulait faire le procès au conditionnalisme, au nom d'un triple argument, philologique, psychologique et moral. Le vocable « mort », en effet, ne peut pas tou-

jours être pris dans son sens propre, et le sens figuré est souvent difficile à établir. D'autre part, ou l'homme est religieux et moral ou il ne l'est pas; dans le premier cas il est impérissable comme la loi morale elle-même, et dans le second on ne sait plus ce qui le distingue psychologiquement de l'animal. Enfin, triompher de son ennemi en le supprimant, c'est remporter une victoire matérielle qui n'est qu'une défaite morale. Trois arguments, au contraire, militent en faveur de l'universalisme : scripturaire, moral et prophétique. Il est permis de parler de l'universalisme de saint Paul. Dieu ne permettra pas que les incroyants expient des péchés qui sont imputables aux croyants. Ici-bas déjà l'amour chrétien opère des miracles et vient à bout des résistances qui paraissant les plus invincibles. La conséquence logique du travail eût été, semble-t-il, une profession de foi universaliste. Pourtant, M. Pilet a hésité à la faire et s'est réfugié en finale dans ce qu'il a appelé l'agnosticisme de la foi. On ne s'étonnera pas que M. Petavel, dont c'était l'avant-dernière séance, ait relevé le gant avec sa promptitude habituelle. Il ne signala pas moins de dix erreurs dans les thèses de M. Pilet, dont l'agnosticisme, selon lui, n'est pas moral et conduit au matérialisme. Un hôte d'occasion, M. le pasteur Emeric de Saint-Dalmas, soutint le même point de vue.

Une troisième fois, mais hélas! sans notre bouillant collègue, le 30 janvier 1911, le sujet revint à l'ordre du jour sous forme d'un travail posthume du pasteur Wursten, lu par M. le pasteur F. Contesse. Ce mémoire, intitulé Deux eschatologies, écrit dans une langue quelque peu archaïque, mais d'une grande somptuosité, est visiblement inspiré de l'école de Beck et de F. Godet. Aussi l'auteur ne cherche-t-il pas à sonder les mystères de l'existence ultra-terrestre. Il se borne à opposer l'eschatologie scripturaire à la théorie du perfectionnement indéfini. Ni le temps, ni l'esprit humain, ni aucune philosophie quelconque ne sauraient instaurer sur notre terre le Royaume de Dieu. Il y a une lutte engagée entre les deux puissances du bien et du mal, et le monde se hâte vers une crise suprême que marquera la seconde venue

du Christ. C'est alors qu'auront lieu la résurrection et le jugement. Cette doctrine n'est pas dualiste, puisqu'elle affirme que la puissance du bien est seule éternelle et absolue. Elle n'est pas pessimiste puisqu'elle croit à l'amour comme à la loi souveraine du monde. C'est celle des deux eschatologies qui confère le plus de valeur à la vie, à la responsabilité de l'homme, à la haute dignité de notre nature, à la grandeur infinie de notre vocation.

M. le pasteur Vallotton, qui assistait à la séance, s'est constitué le défenseur de la tendance indiquée par feu Wursten, et a particulièrement insisté sur la nécessité de maintenir dans l'enseignement chrétien la doctrine du retour visible de Christ.

La proportion de trois séances sur quinze consacrées au même sujet peut, à juste titre, messieurs, vous paraître exagérée. Je me hâte de dire qu'il n'y a eu là aucune préméditation, ni d'un groupe de membres, ni du Comité, mais une pure et simple coïncidence. Car le bureau de la Société n'a pas toujours le choix pour les sujets à faire figurer à l'ordre du jour. Il sait ce que c'est que de manquer même du nécessaire. Aussi accepte-t-il avec reconnaissance toutes les offres de secours qu'on veut bien lui faire, trop heureux s'il n'a pas lui-même à aller tirer des sonnettes au près ou au loin.

Histoire.

Ce fut pour nous une véritable bonne fortune que de pouvoir nous assurer la présence et le concours de M. le pasteur Léopold Monod à notre séance d'automne de l'année dernière, le 26 septembre 1910, aux Chevalleyres sur Blonay. Les pages que le distingué ancien pasteur de l'Eglise libre de Lyon a lues sur le caractère de Calvin d'après sa correspondance sont de celles que l'on n'oublie pas. Elles enchantent aussi bien le cœur que l'esprit. « L'histoire est une résurrection », disait Michelet. Rarement nous en avons été aussi persuadé qu'en entendant M. Monod. Mais aussi, comme l'austère réformateur de Genève prenait vie sous la plume de son biographe! Nous l'entendions rire et nous le voyions pleurer! Car Calvin, loin

d'avoir été l'être insensible que l'on croit, a plutôt péché par l'excès d'une sensibilité, qui jointe à une disposition autoritaire, explique chez lui la passion et l'intolérance. S'il avait le sentiment de la grandeur de son œuvre et de l'éminence de son apostolat, il était humble cependant, et en a donné des preuves, en particulier sur son lit de mort. Notre président honoraire, M. le professeur Dandiran qui, s'il ne présente plus lui-même de travaux, à notre grand regret, connaît le secret de les suggérer aux autres, a demandé à M. Monod de compléter sa magistrale étude par une autre sur les rapports entre la personne et la théologie de Calvin. Nous nous associons pleinement à ce vœu, souhaitant à notre Société le privilège d'entendre une seconde fois le remarquable conférencier qu'est M. Léopold Monod.

Dogmatique.

Il fallait du courage à M. le pasteur et professeur Chavan pour traiter son sujet : L'évolution dogmatique de Vinet et la crise religieuse contemporaine (31 octobre 1910). Les savantes recherches qu'il a faites en vue de la publication des œuvres de notre grand théologien lui conféraient d'ailleurs l'autorité nécessaire. Comment Vinet, élevé dans le supranaturalisme orthodoxe, gagné par la piété des hommes du Réveil, se trouva bientôt en proie à des perplexités inattendues sur la question dogmatique; comment, dès le 1er Discours, en 1831, il s'affranchit de la scolastique protestante en définissant le dogme une affirmation doctrinale suprarationnelle ayant un caractère moral; comment il en vint à parler moins de doctrines que de faits révélés qui régénèrent parce qu'ils transmettent l'action d'une vie personnelle, celle du Christ; comment les notions de salut et de régénération, d'abord séparées dans son esprit, se rejoignirent peu à peu et l'amenèrent à déclarer que le sacrifice de Christ ne peut nous sauver s'il ne se répète en nous; que, d'autre part, Vinet n'a jamais renié sa voie ancienne; qu'il n'a pas senti la gravité de son évolution; qu'il a hésité à rejeter les notions de théopneustie, d'élection et de substitution; que sa crise théologique ne s'est pas

achevée parce qu'il la redoutait pour lui et pour les autres, c'est ce qu'a magistralement montré M. Chavan, tirant de son étude deux leçons en guise de conclusion : 1º Le vrai mode de rajeunissement de la dogmatique est interne, organique, par le dedans; 2º il faut à l'Eglise des novateurs, mais non des négateurs; le secret des hommes de progrès dans le domaine religieux, c'est leur piété. A une question qui lui était posée sur le silence de Vinet, M. Chavan a répondu: si Vinet n'a pas parlé plus clairement, c'est que le moment ne lui paraissait pas opportun, qu'il savait ne pas pouvoir être compris, et surtout que lui-même n'était pas parfaitement au clair.

De Vinet à Frommel, la transition est facile. On sait que les disciples du jeune maître de Genève, au lendemain de sa mort, ont fait le geste pieux de rassembler les études qu'il avait semées ici et là, et surtout de publier les cours inédits où ce puissant dialecticien exposait librement sa pensée. De ces volumes systématiques, le premier seulement est sorti de presse jusqu'à aujourd'hui, et c'est à l'analyser que M. le pasteur Pilet nous a conviés, le 29 novembre 1909, sous ce titre: L'œuvre théologique posthume de Gaston Frommel. 1. Les initiateurs de la théologie moderne. L'œuvre théologique de la Réforme, compromise par la scolastique protestante, déviée par le rationalisme, a été reprise au commencement du XIX^e siècle par deux génies dont dérivent encore les grands courants de la philosophie religieuse contemporaine : Kant et Schleiermacher. Mais Kant, qui a le mérite d'avoir, pour la première fois, décrit le phénomène de l'obligation de conscience, a le tort de poser l'autonomie de la raison et de ne vouloir par conséquent qu'une morale indépendante. Schleiermacher, de son côté, s'est efforcé de donner à la religion sa base comme science indépendante, à savoir le sentiment d'une absolue dépendance de Dieu. Or, ce principe est faux dans ses conséquences, parce qu'il crée un dualisme entre le déterminisme de la conscience psychologique et la liberté de la conscience religieuse; en outre il est faux en soi, parce qu'il transforme en rapport quantitatif une relation qui ne

peut être que qualitative. C'est de dépendance immédiate qu'il faut parler, mais non absolue. M. le professeur LAUFER, qui avait accepté de prendre la parole comme premier opinant, a montré que Frommel fut plus près de Schleiermacher que de Kant, par sa perception de l'absolu. Lui aussi pose le phénomène religieux comme primitif, antécédent au phénomène moral; seulement il saisit là une dépendance, non defait, mais de droit.

Systématique.

La philosophie allemande compte parmi ses représentants les plus distingués M. Rodolphe Eucken, professeur à Iéna. Son système nous a été présenté le 28 février 1910 par M. le professeur Ph. Bridel qui s'est fait son introducteur auprès du public de langue française, et qui a eu le privilège de le rencontrer dans l'une des conférences d'étudiants chrétiens de la Suisse allemande, à Aarau. D'après M. Eucken, la philosophie ne saurait se borner à enregistrer les résultats généraux des sciences. Elle doit donner un συγταγμα, soit une orientation scientifique et pratique, un principe de civilisation. Ainsi elle s'oppose au naturalisme, qui, après avoir déshumanisé la nature en est venue à déshumaniser l'homme, et à l'intellectualisme qui justifie tout comme résultat d'une dialectique se poursuivant à travers l'histoire, et fait de l'homme un simple spectateur des choses. Le système de M. Eucken a de fortes analogies avec le personnalisme de Renouvier. Il reconnaît dans la personne spirituelle un facteur d'action et de transformation de l'univers. Nous avons au dedans de nous une vie supérieure qui tend à se réaliser. Elle s'affirme en nous à condition que nous nous donnions à elle pour être ses organes. La philosophie est alors l'histoire d'une vie qui se fait. Ce personnalisme n'est pas l'individualisme, c'est-à-dire l'organisation de sa vie, sous couvert d'indépendance, en vue de son propre intérêt. Il n'est pas davantage du socialisme, car l'homme est plus et mieux qu'un être social. La personne spirituelle doit s'unir à ce qu'il y a de plus profond dans l'univers. Il y a déjà des incorporations partielles de l'idéal, mais nous ne devons pas oublier que la conquête en a été faite par des martyrs. La vie de l'esprit est notre meilleur moi, et elle a sa source dans une personne suprême dont nous faisons une expérience qui est productrice de liberté. Nous appartenons à un règne de l'Esprit.

Ce que Eucken est pour les contrées germaniques, il semble que J.-J. Gourd, le savant et modeste professeur que Genève vient de perdre, doive le devenir pour nos pays de langue française. Ce fut, pour plusieurs d'entre nous, une révélation lorsque dans la séance que nous avons eue en commun avec la Société pastorale, le 8 mai dernier, M. le pasteur Schnegg exposa les grandes lignes de la philosophie religieuse de Gourd, spécialement d'après ses deux ouvrages capitaux : les Trois dialectiques (1897) et la Philosophie de la religion (1911). Se rattachant à Kant tout en le dépassant, le philosophe genevois conteste qu'il y ait une région ultraphénoménale. Mais au sein même du monde phénoménal peut s'observer le dualisme de l'être et de la valeur, entraînant celui de la fonction et de la réalité, et aboutissant à celui de la ressemblance et de la différence. La science se borne à l'élément de ressemblance, mais c'est un appauvrissement, car, ce faisant, elle élimine l'incoordonnable, le hors la loi. De même la morale. Une troisième dialectique doit intervenir pour reprendre l'incoordonnable de la science et celui de la morale : c'est la religion, qui n'apporte plus à l'esprit un agrandissement extensif mais intensif. Cette intensification se marque dans le quadruple incoordonnable, théorique : le mystère, pratique : le sacrifice, esthétique: le sublime, et collectif: l'Eglise. Dès lors, le mysticisme devient la philosophie de l'incoordonnable. Il domine toutes les catégories de la pensée et toutes les barrières de l'esprit. Le Dieu de l'incoordonnable exhorte à la prière, rend possible le sacrifice, le sublime, l'amour. Certes, on peut objecter à Gourd que la limite entre le coordonnable et le hors la loi n'est pas toujours tranchée en fait, que son Dieu est dessiné en traits vagues et incertains; que la figure du Christ reste beaucoup trop lointaine et abstraite, il faut néanmoins lui savoir gré d'avoir voulu rendre hommage à la

religion et faire du croyant un hors la loi. Dans son contrerapport, M. le pasteur Perriraz, s'est posé la question : Gourd est-il phénoméniste? Les hors la loi ne sont-ils pas des noumènes? Et peut-on parler de métaphysique dans le phénomène? Puis, si la religion est le domaine de l'incoordonnable, il y a cependant une logique en elle : la folie de la croix devient la suprême sagesse.

Ecclésiologie.

En bons théologiens protestants que nous sommes, il ne nous déplaît pas de suivre le mouvement des idées chez nos cousins de l'Eglise de Rome, où l'on sait que l'évolution s'accentue dans un sens libéral en dépit des efforts que fait une main puissante pour s'y opposer. C'est notre collègue du Comité, M. le pasteur de Mestral qui, par deux fois, a entretenu la société des choses catholiques, le 25 avril 1910: l'Eglise et la critique d'après Mgr Mignot, et le 27 février 1911 : De Charybde à Scylla, par le Père G. Tyrrell. Mgr Mignot, archevêque d'Albi, est l'un de ces princes de l'Eglise qui savent être tolérants à l'égard des protestants. Tout en critiquant Aug. Sabatier ou Harnack, par exemple, il veut leur rendre hommage. Loin de redouter le travail de la critique biblique, l'archevêque le croit fort utile pour expliquer la formation du Livre et préparer aux théologiens un terrain solide. Au surplus, la crise de la foi, provoquée par les recherches contemporaines, a beaucoup moins de gravité pour les catholiques que pour les protestants, car ceux-ci n'ont que la Bible, tandis que les premiers croient à l'Eglise avant de croire à la Bible. L'Eglise possède la tradition, dont la valeur est supérieure à celle de l'Ecriture. A la rigueur, l'Eglise aurait pu se passer des Evangiles.

Le Père Tyrrell, lui, est un penseur autrement vigoureux et indépendant. Exclu de la Compagnie de Jésus, frappé des foudres de l'excommunication, mort impénitent, mais non révolté, espérant contre toute espérance un rajeunissement de la doctrine catholique, il fut, de tous les modernistes de ce temps, peut-être le plus religieux, à coup sûr le plus

génial. D'après lui, l'autorité du prêtre a été corrompue par le sacerdotalisme; on a oublié qu'elle était une délégation de l'Eglise, conférant à quelques-uns une partie de ses prérogatives. La suprême instance n'est pas l'évêque, même de Rome, mais l'opinion publique éclairée par l'Esprit de Dieu. Et c'est cet élément démocratique qu'il faut s'appliquer à développer dans l'Eglise avec persèvérance.

Les modernistes, qui ne veulent pas sortir de l'Eglise romaine, qui en appellent du pape mal informé au pape mieux informé, ont le généreux dessein de travailler à l'avènement d'un catholicisme plus spirituel, plus populaire, plus attentif aux besoins de l'heure présente. Ce néo-catholicisme se rapprochera-t-il assez du protestantisme pour permettre aux deux frères ennemis de se réconcilier? Il est permis de l'espérer. En attendant, on commence à s'apercevoir qu'il y a entre certaines âmes, malgré la différence d'étiquette ecclésiastique, une relation de parenté, et qu'il leur est dores et déjà facile de communier.

Psychologie.

C'est ce qui apparaît, par exemple, lorsqu'après avoir lu De Charybde à Scylla, on lit l'Expérience religieuse, de M. H. Bois, dont M. le pasteur H. DE LA HARPE nous a donné communication le 25 avril 1910. Car le distingué professeur de Montauban veut qu'on en finisse avec le préjugé qu'une seule religion possède la vérité religieuse objective. Ce qu'on trouve à la base des différentes religions ce sont des expériences religieuses différentes, et entre ces expériences il n'y a pas opposition mais gradation. Or, qu'est-ce que l'expérience religieuse? Une perception sui generis, pas entièrement dégagée d'éléments sensibles, mais distincte de l'expérience sensible. Elle peut revendiquer le nom et la dignité d'expérience scientifique, puisqu'il y a expérience chaque fois que quelque chose est donné dans le champ de la conscience; or, pourquoi le domaine de la science serait-il strictement limité à ce qui est mesurable? Au surplus, ce qui est expérimenté de part et d'autre ce sont des états de conscience, et le monde

extérieur n'est pas plus donné dans l'expérience scientifique que Dieu dans l'expérience religieuse. La psychologie moderne ne conteste pas l'universalité et l'irrésistibilité de l'expérience religieuse, mais elle cherche à l'expliquer par l'hypothèse du subconscient. Certes, répond M. Bois, nous admettons le subconscient; nous croyons que c'est par lui que Dieu entre en rapport avec sa créature; mais cela ne donne pas encore une explication définitive, et la porte reste toujours ouverte à la foi. La croyance religieuse s'appuie sur des bases non seulement psychologiques, mais encore métaphysiques et morales.

Dans un sens passablement différent, et en quelque sorte pour répondre à M. Bois, M. le pasteur Bergier nous avait déjà donné, le 31 janvier 1910, un travail important sur Expérience religieuse et expérimentation scientifique. D'après notre ancien président, c'est pour faire participer la religion au crédit qui s'attache de nos jours à la science que, dans certains milieux, on cherche à assimiler l'expérience religieuse à l'expérience scientifique. Or, une comparaison attentive révèle d'essentielles différences entre les deux genres d'expériences. Et d'abord il ne paraît pas possible de réaliser artificiellement les conditions de l'expérience religieuse comme le physicien, par exemple, peut le faire pour les phénomènes qu'il se propose d'étudier ; l'expérience religieuse ne peut être exactement reproduite en tout temps et par tous; elle n'est possible à réaliser que par la foi. Puis, dans l'expérimentation scientifique, le savant choisit les phénomènes et les isole, au lieu que les faits religieux, ayant pour théâtre le moi humain, affectant le centre et l'ensemble de la personnalité, doivent être étudiés dans leur complexité. Enfin, l'expérience scientifique a une valeur démonstrative constatée et universelle, tandis que l'expérience religieuse du croyant a celle d'un témoignage. Il n'y a donc pas possibilité d'assimilation. Toutefois, le témoignage du croyant, corroboré et en quelque sorte objectivé par la foule des témoignages analogues, permet d'établir la dogmatique et l'apologétique chrétiennes sur une base solide. M. le pasteur H. Secretan,

désigné comme premier opinant, a parlé dans le même sens et insisté sur le fait que la grande expérience religieuse est celle de la conversion, qui crée l'unité entre les croyants par dessus la diversité des expériences particulières.

Le 27 mars 1911, M. le pasteur Thilo étudiait devant nous la notion moderne du péché. D'après l'enseignement de Jésus-Christ, le péché est un acte opposé à la volonté de Dieu. Mais il n'y a pas dualisme dans la pensée de Jésus; la corruption du monde n'est pas due à un principe mauvais: la folie du cœur, voilà la cause du péché. L'homme est responsable, non de son origine mais de son devenir. La morale laïque, celle de Hæckel en particulier, a remplacé le dogme de Dieu par celui de la matière. Le monde est amoral : il n'y a rien à pardonner, rien à vouloir. C'est donc par une étrange inconséquence que les hæckeliens parlent encore de devoirs sociaux. La morale psychologique de Ribot, Dubois, Payot, admet que l'âme étant la résultante du passé, il n'y a pas de pensée libre; l'idéal c'est l'idée poussée jusqu'à l'infini. Quant à la morale philosophique, non celle de Nietzsche qui fait consister le devoir dans la désobéissance, mais celle de l'école française, elle fonde la morale sur l'évolution ou la solidarité. C'est Guyau qui en donne le critère le plus acceptable : respecter la vie chez soi et chez les autres. C'est très bien, mais on ne peut souvent aimer l'humanité qu'en se sacrifiant soimême. Et d'ailleurs, en vertu de quel principe combattre la jouissance instinctive? La morale laïque manque à fournir le critère de la perfection. Conclusion : la religion nous est de plus en plus nécessaire, car c'est en Dieu que se trouve l'équilibre entre l'intérêt social et l'intérêt individuel.

Vous serez sans doute frappés comme moi, messieurs, du nombre et de l'importance des travàux de philosophie religieuse qui nous ont été présentés dans ce dernier exercice. Encore ici, je vous l'assure, il n'y a rien eu d'intentionnel. Mais il me semble permis d'en tirer la conclusion que nos membres sentent toute la gravité de la crise de pensée que traverse notre société contemporaine. Et au lieu de s'absorber dans les questions de détail, ils vont tout droit au fond des choses, à ces expériences primordiales dont notre génération, au nom d'une science faussement ainsi nommée, a la folie de vouloir s'affranchir. Et n'y aurait-il pas là un symptôme de ce qu'on a appelé récemment, parmi nous, « la réapparition de la métaphysique dans la théologie? » Ce qui ne veut pas dire que l'étude fouillée des textes, la reconstitution patiente du passé, puisse longtemps rester impunément à l'arrière-plan : la synthèse philosophique ne pourra jamais se passer, sous peine de discrédit, du concours de l'analyse historique, lexicologique, psychologique. Aussi bien n'avonsnous pas été, dans ces deux dernières années, sans quelques travaux de cet ordre. Ce sont ceux dont il nous reste à parler.

Exégèse.

Dans une communication faite le 31 janvier 1910, M. le pasteur D^r Linder nous a initiés à ce qu'il appelle les modulations de l'Evangile de Jean. On connaît la méthode herméneutique de notre collègue: s'appuyant sur des doublets tels que ispor et raos, πηγη et φρεαρ, πειν et πιειν, Ιησους et ὁ Ιησους, il statue dans le 4e Evangile l'existence de deux sources distinctes, attribuables à deux auteurs du second siècle.

M. le pasteur Dr Perriraz n'a pas occupé le siège du rapporteur pendant moins de trois séances. La première fois, le 25 octobre 1909, son sujet était : Le christianisme et le monde gréco-romain, ou : Le Nouveau Testament et le langage populaire d'après l'ouvrage de Deissmann, « Licht vom Osten ». Pour devenir la religion universelle, le christianisme, au 1er siècle, dut s'exprimer en grec ; mais c'était le grec populaire, caractérisé par des locutions que ne connaissait pas la langue classique. Il y a donc grand intérêt, pour l'intelligence littéraire et historique du Nouveau Testament, à rechercher dans les écrits occasionnels de l'époque, contrats, quittances, débats judiciaires, cahiers d'école, les termes auxquels le Nouveau Testament nous a habitués mais dont le sens primitif nous est plus ou moins voilé. C'est ce qu'a fait naguère le professeur Deissmann, de Berlin. Il a ainsi trouvé-

la clef de plusieurs passages. Par exemple: Θεος ἐχ Θεου était un nom donné à Auguste, ἀγαθος Θεος à Néron; Θεου ὑιος, θειος étaient d'un usage courant pour désigner les personnes impériales; χυριος s'appliquait au seigneur par opposition à l'esclave; εὐαγγελιου signifiait le message envoyé au peuple de la part de l'empereur; παρουσια, la venue ou la visite d'un roi. C'est parce qu'il était le livre du peuple que le Nouveau Testament est devenu le livre des peuples.

Les deux autres travaux de M. Perriraz, les 28 novembre 1910 et 27 février 1911, n'en ont fait en réalité qu'un seul sous ce titre: « Au nom de », étude d'éxégèse et d'histoire, spécialement en rapport avec les formules baptismales. On trouve fréquemment dans le Nouveau Testament les locutions interchangeables έν τω ονοματι et έπι τω ονοματι τινος; c'était une formule usitée dans le culte et dans certains actes de nature religieuse. De bonne heure, dans l'Eglise, on prit l'habitude de guérir et de prier au nom de Jésus. Or, que signifie au juste cette expression? Les anciens possédaient une philosophie des noms touchant à la magie. La cabbale juive s'était beaucoup occupée des noms, de celui de Iahvé principalement. Le nom représentait l'être tout entier, il était en relation avec la personnalité, formait une sorte de double, d'hypostase. Dans le monde gréco-romain, la croyance à la magie existait aussi; le nom pliait la volonté de la divinité à celui qui le prononçait. Or, la foi aux démons était un des articles les plus répandus dans l'ancienne Eglise chrétienne. De là le baptême, qui a pour effet de chasser les démons, de purifier le corps et de donner le Saint-Esprit. Il ne semble pas que Jésus ait baptisé et ait laissé aux siens autre chose que l'eucharistie. Le baptême est né dans la communauté chrétienne pour donner au néophyte une preuve de son salut.

Théologie biblique.

Le 30 mai 1910, la Société de théologie devait entendre une étude de M. le pasteur Joseph de Genève, sur les portraits de Jésus. Malheureusement, le matin même, le rapporteur faisait savoir par télégramme que son état de santé l'empê-

chait de tenir son engagement. Ainsi pris au dépourvu, votre président se résolut à exhumer, - ainsi dit le procèsverbal, avec toute raison, — quelques pages d'un manuscrit sur la politique des prophètes du VIIIe siècle. On sait que ces prophètes sont principalement Amos, Osée et Esaïe. Amos eut le mérite de signaler le danger que faisait courir à Israël le voisinage du colosse assyrien. Osée se distingua par de vibrantes apostrophes à l'adresse du pouvoir royal : non qu'il condamnât la rovauté comme telle, mais il demandait qu'on consultât Iahvé dans le choix du souverain. Quant à Esaïe, on peut distinguer diverses phases dans son activité politique: 1º Pendant la guerre syro-éphraïmite, il condamne l'idée d'implorer le secours de l'Assyrie. 20 Dans les dernières années du royaume d'Israël, il se recueille avec ses disciples. 3º Sous Ezéchias, il s'efforce de fortifier le courage du roi et de ranimer sa confiance en Iahvé, qui ne permettra pas que Jérusalem soit détruite. Le dogme de l'inviolabilité de Sion est propre à la théologie d'Esaïe; il a frayé la voie à l'idée deutéronomienne de la centralisation du culte. Ce travail, à défaut d'autres mérites, - eut celui de provoquer une discussion fort intéressante sur l'opportunité de pousser les Eglises dans la voie des alliances avec les puissances séculières, notamment aujourd'hui avec le socialisme.

Physionomie des séances.

D'une façon générale, les travaux que nous venons de passer en revue ont été suivis d'un échange d'idées qui n'a pas toujours été assez « choquant » pour produire la lumière complète, mais qui n'a jamais dégénéré non plus en logomachie ou en attaques discourtoises. Ce qui nous paraît y avoir contribué pour une part appréciable, c'est la peine qu'ont prise plusieurs de nos rapporteurs de résumer au préalable leur travail en un certain nombre de *thèses* pouvant être imprimées au dos de la carte de convocation. Nous prenons la liberté de recommander ce mode de faire à nos successeurs, surtout s'ils ont soin de désigner à l'avance un premier

opinant, comme le prévoit d'ailleurs un article de notre règlement.

Nous avons tenu, au cours de l'exercice, seize séances, dont quatorze ont eu lieu à la salle Tissot du Palais de Rumine, à Lausanne. La séance d'automne 1909 a été convoquée le 27 septembre 1909, à l'hôtel d'Angleterre à Cossonay, où, pour la première fois, sauf erreur, dans nos annales, le vin d'honneur fut offert par la municipalité de la ville. Autre trait caractéristique: le diplôme de président honoraire décerné, en 1905, à notre vénéré M. le professeur Dandiran, put enfin lui être remis, accompagné d'un toast en vers de M. le pasteur Pilet. L'année suivante, le 26 septembre 1910, nous étions à l'hôtel-pension Les Chevalleyres sur Blonay. Après le morceau principal de la journée, et avant la dispersion finale, le Bureau du Comité avait cru bien faire en invitant M. Albin Valabrègue à exposer les grandes lignes du système dont il s'est fait l'apôtre sous le nom de nouveau christianisme. La parole, extrêmement facile et élégante, de M. Valabrègue ne réussit cependant pas à donner aux auditeurs une idée claire du degré de nouveauté qu'il peut y avoir dans le christianisme que prêche le littérateur français. Par un curieux phénomène d'inversion, la présence de M. Valabrègue à Blonay nous a valu les compliments ironiques du Journal religieux et l'approbation complète du Grutli, qui a vu dans cette manifestation une «grande preuve d'éclectisme » donnée par le protestantisme vaudois. Rappelons ici qu'à la demande du Comité de la section vaudoise de la Société pastorale suisse, nous avons tenu séance commune avec nos collègues de la « pastorale » le 8 mai 1911. Cette circonstance nous a procuré non seulement le plaisir de fraterniser, mais le privilège d'entendre le travail présenté, dans la matinée, par M. le pasteur Ed. Genton, sur : Que devons-nous réclamer du futur code pénal suisse au point de vue moral et religieux? ainsi que le contre-rapport de M. l'avocat Schopfer. Un dîner à l'hôtel de France a encore contribué à faire de cette journée une journée de fête. Des rencontres comme celle-là font du bien, et nous exprimons notre reconnaissance à la Société pastorale qui en a pris l'initiative.

Si l'on fait abstraction de la journée dont nous venons de parler, où le nombre des auditeurs s'est élevé à une soixantaine, le chiffre moyen des participants à nos séances a été de 32, avec un maximum de 48 et un minimum de 15. Nous devons ajouter que suivant l'usage établi, contraire d'ailleurs à la lettre du règlement, nous avons continué à informer le public de nos séances par des communiqués à la presse. Il nous est même arrivé d'adresser personnellement la carte de convocation à un certain nombre de personnes, — du sexe fort! — qui ne font pas partie de la Société. Les profanes, hâtonsnous de l'ajouter, n'ont pas afflué, et les gardiens jaloux de l'arcanum theologicum n'ont pas à craindre de le voir violer de si tôt. La théologie n'intéresse guère, — nous n'osons pas dire: ne passionne guère, — que les pasteurs. C'est fort regrettable, et sans vouloir nous vanter, nous croyons pouvoir dire que les laïques cultivés entendraient avec profit ce qui se discute chez nous. En particulier, nous ne voyons pas pourquoi, en un temps où l'on invite les pasteurs à faire de la médecine, les médecins, à leur tour, ne feraient pas aussi un peu de théologie!

Les morts.

Trois membres, au cours de l'exercice, ont quitté nos rangs définitivement pour la terre : MM. Paul Nicati, le 3 novembre 1909, à 46 ans, Emmanuel Pétavel-Olliff, le 15 novembre 1910, à 75 ans, et James Barrelet, le 31 décembre 1910, à 60 ans.

M. Paul Nicati, architecte à Vevey, ne faisait partie de notre Société que depuis le 29 janvier 1906. Son nom reste attaché aux travaux de restauration de la Cathédrale, de l'église de Saint-Sulpice et de celle de Saint-Martin, à Vevey, où il avait fait des fouilles fructueuses. Sa perte nous a été d'autant plus sensible qu'il était à l'époque le seul de nos membres qui n'eût pas passé par un auditoire de théologie.

M. Emm. Petavel-Olliff, docteur en théologie, fut un de nos membres les plus fidèles et les plus actifs. Reçu une

première fois le 26 novembre 1888, il fut nommé membre honoraire le 27 mai 1895 à l'occasion de son départ pour Genève, mais, dès son retour à Montreux, puis à Lausanne, il avait repris rang de simple membre et ne manquait pour ainsi dire jamais une séance. La Société n'a pas entendu de lui moins de dix-sept travaux, ressortissant à l'ecclésiologie, à la christologie, à l'exégèse, à la théologie biblique et à la systématique. C'était chaque fois un régal pour l'esprit. Et non seulement nous avions en lui un rapporteur infatigable, mais il prenait la parole dans toutes les discussions. Ce qu'il disait, on le savait d'avance, car quel que fût le point de l'horizon dont il partît, il aboutissait toujours au même but; mais ce qui était inimitable en lui, c'était la belle assurance du geste, l'extraordinaire animation du visage et cet accent de la voix qui, montant des profondeurs d'une sorte de dialogue intérieur, s'élevait jusqu'à l'éclat de la fanfare. Car Emmanuel Petavel avait une conviction, et il ne manguait aucune occasion de la défendre. On sait quelle elle était : il faut débarrasser à tout jamais la théologie protestante du dogme de l'impérissabilité native de l'âme, et subsidiairement de celui des peines éternelles. De fait, l'effort de l'intrépide protagoniste de l'immortalité conditionnelle, n'a pas été vain. Depuis M. Hyacinthe Loyson, dont on lisait une lettre d'approbation dans la séance de Cossonay, jusqu'à M. Alf. Gaydou, qui était venu exprès de Suchy pour voir de ses yeux l'auteur de la Fin du mal, M. Petavel-Olliff compte de nombreux partisans, plus ou moins avoués, dans les rangs du clergé comme parmi les laïques cultivés.

M. James Barrelet avait été appelé en 1897 à Lausanne pour occuper la chaire de l'Ancien Testament à la Faculté de théologie de l'Eglise libre. La même année il demandait son entrée dans notre Société, qu'il devait présider en 1901-1903. Nous avons entendu de lui trois travaux et une communication, tous, comme il est naturel, ayant rapport à la matière de son enseignement. L'une de ses études eut les honneurs de la séance d'automne, le 30 septembre 1908, à Chexbres; elle avait pour titre : « La question de l'Ancien Testament à

l'heure actuelle. » Dans cette consciencieuse revue des tendances qui se manifestent aujourd'hui parmi les hébraïsants, l'auteur dirigeait sa pointe contre les « panbabyloniens », dont il soulignait les ridicules exagérations. Si James Barrelet ne fut pas un novateur, il ne fut pas non plus un rétrograde. Il examinait avec bienveillance toutes les opinions. Il acceptait le verdict de la science critique. Mais tandis que d'autres semblent trouver plaisir à jeter sur le marché intellectuel les théories les plus abracadabrantes, lui n'avançait jamais qu'avec une extrême prudence. Il en avait d'autant plus de mérite que sa première éducation théologique avait été strictement bibliciste, et qu'il souffrait chaque fois que sa conscience le forçait à s'en affranchir.

Les membres.

Si, aux trois décédés dont nous venons de rappeler le souvenir, nous ajoutons le nom de M. le pasteur Carrasco, démissionnaire dès mars dernier pour cause d'absence illimitée, et celui de M. Ph. Duquesne, qui a quitté le canton, c'est un chiffre de cinq dont il faut diminuer le total de cent trois membres que nous comptions au début de l'exercice. Fort heureusement les vides ont été compensés, et au delà, en cours de route, puisque dans l'intervalle de ces deux années, nous avons eu la joie d'enregistrer 14 nouvelles adhésions, ce qui porte notre effectif à 112. A dire vrai, trois des nouveaux membres sont d'anciens collègues qui nous sont revenus, à savoir M. le pasteur Walter, de Cossonay, qui avait disparu de la liste par inadvertance, M. le pasteur Schnetz-LER, de Cormoret, qui s'est repenti de la décision qu'il avait prise de donner sa démission au moment de son départ pour le Jura bernois, et M. le pasteur Cordey, qui, après un ministère d'une trentaine d'années en France, a accepté la direction de l'Eglise libre de Montreux. Les autres candidats reçus sont, par ordre de date: MM. Alb. Dubuis, candidat en théologie à Lausanne, Edm. Bezençon, pasteur à Lutry, WILLIAM RIVIER, ancien pasteur, à Jouxtens, F. CACCIAPUOTI, pasteur à Lausanne, H. VAUCHER, propriétaire à la Rosiaz,

P. MÉTRAUX, pasteur à Montreux, Ch. Curtet, pasteur à Rougemont, Eug. HÉCLER, pasteur à Saint-Cergues, J.-G. PÉTER, pasteur à Bursins, J.-G. Spörri, pasteur à Lausanne, et J.-J. Sanders, ancien pasteur, à Lausanne.

Ainsi que vous le disait le précédent rapport, notre Société a participé aux jubilés calviniens de Genève par une adresse que M. le professeur Vuilleumier a bien voulu composer et présenter en notre nom. A l'occasion de ces jubilés, deux de nos collègues, MM. les professeurs Emery et Bridel ont reçu le bonnet de docteur en théologie de l'Université de Genève. Nous les en félicitons encore une fois bien vivement. Enfin la Schola Genevensis a bien voulu nous faire don des Actes du Jubilé 1909, en un élégant in-quarto de près de 400 pages où notre adresse se trouve consignée textuellement. Cet ouvrage reste dans nos archives, à la disposition de ceux d'entre vous, Messieurs, qui désireraient le consulter.

Affaires administratives.

Le Comité, que vous avez élu le 28 juin 1909, et qui était composé: du rapporteur comme président, de MM. A. de Mestral, vice-président, D. Jordan, caissier, L. Favez et E. Pilet, secrétaires, a tenu sept séances, dont deux avec la Commission du jubilé Viret et une avec le Comité de la Société pastorale. Il s'est occupé principalement de la célébration du centenaire de Pierre Viret, dont nous parlerons plus loin, et de la revision éventuelle des statuts.

Vous vous rappelez, en effet, que dans notre séance de l'exercice précédent, après une discussion très vive et quelque peu confuse, sur le degré de publicité des séances, l'assemblée adopta une proposition de M. Méan, tendant à consulter les membres de la Société par circulaire. Le nouveau Comité se mit donc en devoir de rédiger un questionnaire à ce sujet. L'article 4 de nos statuts étant ainsi conçu : « Les séances ne sont pas publiques. Les personnes étrangères à la Société, qui désirent assister à une séance, doivent se faire introduire par un membre, » nous demandions :

1º Désirez-vous le modifier en disant a) les séances sont publiques (dames comprises) ou b) les séances sont publiques pour hommes? 2º Désirez-vous le maintenir tel quel, étant entendu que les dames sont comprises dans les personnes étrangères à la société? 3º Désirez-vous le maintenir tel quel étant entendu que les dames ne sont pas comprises dans les personnes étrangères à la Société? Soixante-douze bulletins rentrèrent. Le résultat fut si peu concluant que nous proposâmes la non-entrée en matière, ce que l'assemblée ratifia dans la séance du 25 octobre 1909. On en resta donc au statu quo, et la question ne fut plus soulevée. Ainsi se termina cet intermède administratif, dans un finale qu'on aurait attendu plus large et plus soutenu, eu égard à l'ampleur des premiers mouvements.

Faisant droit à un vœu présenté par M. le pasteur Lador, nous avons inséré dans le Semeur vaudois et le Lien un avis rappelant que la Société de théologie a ses séances, dans la règle, le dernier lundi du mois, et que les Comités des différentes organisations religieuses sont priés d'en prendre bonne note pour éviter autant que possible les coïncidences.

Il a été convenu, une fois de plus, que c'est le secrétaire de séance qui enverrait les comptes-rendus à la presse.

Nous nous sommes entendus avec la rédaction de la Revue de théologie et de philosophie pour être mis au bénéfice de son service bibliographique, dans le cas où tel ouvrage récent pourrait fournir matière à communication dans l'une de nos séances.

Enfin, il nous a paru utile d'imprimer des formulaires de candidature et de commander du papier à lettres et des enveloppes avec en-tête. Ce sont là dépenses minimes qu'une société qui compte plus de cent membres peut légitimement se permettre.

Jubilé Pierre Viret.

Dès le mois d'août 1909, votre Comité se préoccupait de préparer pour 1911 le 400e anniversaire de la naissance de

Pierre Viret. Et dans la séance de Cossonay il vous proposait de faire paraître un volume d'œuvres choisies de notre réformateur. Cette idée fut appuyée, notamment par M. le professeur Vuilleumier, qui suggéra de joindre à la publication projetée quelques-unes des lettres de Viret, à traduire du latin, et de s'assurer la collaboration de MM. Barnaud, pasteur à Clairac, et Schnetzler, pasteur à Cormoret, tous deux lauréats du concours ouvert il y a quelques années par le Comité Vinet. Restait à assurer l'exécution.

Le Comité, ne se sentant pas les compétences nécessaires pour mener à chef une pareille entreprise, décida de s'en remettre pour la partie rédactionnelle à une Commission spéciale, qu'il composa de la façon suivante : MM. les professeurs Dandiran, Vuilleumier, Schræder, MM. les pasteurs Schnetzler et Barnaud, M. Ph. Godet, que désignait sa brochure populaire sur Pierre Viret, M. H. Lefort, juge à la cour de justice de Genève, qui, dès qu'il avait eu connaissance de notre projet, nous avait gracieusement offert trois portraits du réformateur d'Orbe, enfin M. Aug. Bridel, éditeur à Lausanne, dont on savait le désir de publier de son côté un volume commémoratif. Malheureusement, M. Dandiran ne crut pas pouvoir accepter sa nomination; de son côté M. Lefort se récusa également, n'étant, disait-il, « ni historien ni théologien », et fut remplacé par M. le professeur Eug. Choisy. La Commission se réunit pour la première fois le 29 novembre 1909 et se divisa en deux sous-commissions de rédaction et d'édition. A la première appartinrent M. Vuilleumier, pour la direction générale, MM. Schræder, Barnaud, Schnetzler, Godet et Choisy; la seconde fut formée de M. Aug. Bridel, président, et du Comité de la Société de théologie, spécialement représenté par son caissier, M. D. Jordan. Les rédacteurs se mirent au travail, si bien que le 20 avril 1911 M. le professeur Vuilleumier pouvait nous annoncer que les manuscrits étaient prêts et allaient être livrés à l'imprimeur. Actuellement le volume est sous presse et paraîtra à la fin de l'été. Il aura 400 pages et se vendra pour le prix de 5 francs. Vous serez d'accord avec moi, Messieurs,

pour exprimer une fois de plus à nos distingués collaborateurs notre profonde gratitude pour l'œuvre qu'ils viennent d'achever en notre nom. Puisse le monument littéraire élevé par leurs mains ramener l'attention d'une génération tropoublieuse du passé sur l'homme modeste qui fut, par la grâce de Dieu, le principal réformateur du Pays de Vaud.

Sur l'initiative de notre collègue M. le pasteur Schnetzler, les deux Comités de la Société pastorale et de la Société de théologie se sont réunis le 22 mai dernier pour étudier l'idée d'un médaillon destiné à perpétuer le souvenir de Pierre Viret à Lausanne. Très favorables au projet, et désireux d'en assurer la réalisation par le concours d'un plus grand nombre de bonnes volontés, les Comités sus-nommés ont décidé de faire appel aux Commissions synodales de l'Eglise nationale et de l'Eglise libre, à l'Université, à la Société académique, aux Sociétés d'étudiants, à l'Association chrétienne d'étudiants et aux Unions chrétiennes de jeunes gens du canton de Vaud. La Commission générale ainsi formée a délégué ses pouvoirs à une commission restreinte composée de MM. Jean Bonnard, professeur, L. Emery, professeur, et B. van Muyden, ancien syndic. Quant à la place où sera encastré le médaillon, elle n'est pas encore choisie et ne le sera sans doute qu'après que les autorités communales auront réglé le sort définitif de l'ancienne cure de la Madeleine.

En effet, la maison qui fut pendant près de trois siècles la demeure des premiers pasteurs de Lausanne, a été comprise dans un plan général de démolition en vue de la nouvelle artère qui doit relier le pont Bessières à la place de la Riponne. Mais depuis quelques semaines des voix se sont élevées dans la presse, celle de M. Philippe Godet, de Neuchâtel, en particulier, pour demander que l'ancienne cure fût conservée, eu égard à son glorieux passé, et aussi à l'ensemble architectural de la colline de la Cité. L'affaire est actuellement pendante, et on peut légitimement espérer que le Conseil communal, après la Municipalité, reviendra sur sa décision antérieure pour donner satisfaction à ceux qui ont la naïveté de croire qu'il y a des pierres qui parlent. Quoi

qu'il en soit de l'avenir, et en prévision d'une disparition éventuelle, votre Comité a cru bien faire d'organiser sans tarder, dans la cure même, une modeste exposition consacrée à Pierre Viret. Il s'est pour cela assuré le précieux concours de M. P. Vionnet, ancien pasteur, directeur du musée historiographique, et de M. G.-A. Bridel, imprimeur, dont on connaît les compétences archéologiques. Cette exposition, dans laquelle nous avons rassemblé quelques ouvrages et lettres du réformateur, à côté de documents se rapportant aux lieux où il a vécu, est destinée, dans notre pensée, à faire mieux connaître Pierre Viret, et à frayer les voies au Jubilé de cet automne.

Messieurs, lorsque, il y a deux ans, par un vote dont je suis encore confondu à cette heure, vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à la présidence de notre Société, on était à la veille des fêtes calviniennes à Genève, dont l'écho ne s'est pas encore éteint. Quelques mois nous séparent aujourd'hui des solennités, infiniment plus modestes, à coup sûr, par lesquelles nos Eglises vaudoises rappelleront le souvenir de leur réformateur. Cet exercice 1909-1911 aura donc eu le privilège d'être placé plus directement que ceux qui l'ont précédé sous le signe de la Réforme, et de la Réforme française en particulier. C'est un privilège, en effet, car, pour nous autres théologiens, cela signifie un retour à nos origines, aux origines de notre manière de penser et de croire. Le spectacle que nous donne actuellement le modernisme catholique n'est-il pas bien significatif à cet égard? L'esprit de Rome est incompatible avec la libre recherche. Et quand des hommes, épris d'indépendance et de vérité, veulent néanmoins, pour des raisons que nous n'avons pas à juger ici, rester des fils soumis de l'Eglise, ils en sont réduits à se mutiler eux-mêmes, à répéter ce qu'ils ne croient plus, ou, s'ils ne peuvent accepter cette hypocrisie, à se mettre un bâillon sur la bouche pour comprimer le flot des paroles libératrices. Les malheureux! Plaignons-les, nous les fils de Calvin et de Viret, les héritiers de ceux qui nous ont transmis la « loi de la liberté », telle qu'ils l'avaient apprise du Christ,

et qui, dans le domaine de la pensée théologique, ont préparé la luxuriante floraison que nous admirons aujourd'hui. D'aucuns, même dans le protestantisme, redoutent la liberté d'examen; ils tremblent chaque fois que quelqu'un met en doute tel récit biblique, propose de modifier telle doctrine reçue. Ces protestants renient leurs pères spirituels. Ne craignons rien de la liberté aussi longtemps qu'elle a son principe en Dieu. Sachons en accepter toutes les conséquences, si même elles devaient nous déranger dans notre installation doctrinale. Quelque paradoxal que cela paraisse, il n'y a que la liberté pour unir indissolublement les âmes et pour construire, sur une base inébranlable, la cité de l'avenir.

Magna est veritas, et prævalebit.